



**FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022**  
**CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME DÉLÉGATION**  
**ESTRIE**

Date: 22 au 26 juillet 2022 Endroit: Stade Claude-Ferragne, Ville de Laval

REPONDANT: JUDITH LEFEBVRE

RESPONSABLE DÉLÉGATION: YANNICK LE MOUËL

Ylemouel@athlétismesherbroke.

1. Règles et principes d'admissibilité au processus de sélection :

La sélection au sein de la délégation sera composée d'un maximum de 30 athlètes et 5 entraîneurs.

Elle prendra en considération le niveau d'aptitudes de l'athlète, l'engagement de l'athlète envers les Jeux, et les forces à combler au sein de l'équipe.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES AU PROCESSUS DE SÉLECTION :

❖ Les athlètes Juvéniles (nés du 01-01-2005 au 31-12-2006) et Cadets (nés du 01-01-2007 au 31-12-2008) sont considérés « U18 » pour la Finale des Jeux du Québec à l'été 2022.

❖ Les participants doivent être affiliés à la Fédération québécoise d'athlétisme dans le secteur compétitif.

❖ L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1er mai 2022.

❖ Le standard d'inscription devra être réalisé durant la période du 1er janvier 2022 au 3 juillet 2022 et sera exigé aux athlètes qui seront inscrits à plus d'une épreuve individuelle.

❖ Chaque athlète peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.  
SÉLECTION DES ATHLÈTES La sélection des athlètes, sera faite en tenant compte des résultats obtenus lors des épreuves réalisées aux compétitions suivantes:

- CHAMPIONNAT REGIONAL SCOLAIRE 28 MAI 2022 À SHERBROOKE.
- PROVINCIAL SCOLAIRE 11 ET 12 JUIN 2022 À RIVIÈRE DU LOUP.
- IAN HUME INVITATION 18 ET 19 JUIN 2022 À SHERBROOKE.

#### EXIGENCES DES ATHLÈTES POUR MAINTENIR LA SÉLECTION

❖ Les athlètes doivent demeurer « prêts physiquement pour la compétition des Jeux du Québec de 2022 ».

❖ Une blessure peut entraîner une désélection si elle empêche l'athlète de se préparer convenablement à la compétition des Jeux du Québec;

❖ Le comité se réserve le droit de demander à tout athlète sélectionné de confirmer son état de santé.

❖ L'athlète devra participer au mini camp d'entraînement le 14 juillet de 13h à 17h avec les autres athlètes de l'équipe afin de faire connaissance et travailler sur les relais.